



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chefs d'entreprise,
entrepreneurs,

**3 nouveaux
services en ligne
pour vous
faciliter la vie**



Tout simplement.

3 nouveaux sites pour simplifier les démarches administratives des entreprises

Quelles sont les démarches à effectuer selon ma situation ?
Quelles sont les obligations ?

Comment déclarer et payer mes impôts et cotisations
sociales ?

C'est en écoutant et en travaillant avec des chefs
d'entreprises que les administrations publiques ont conçu
et développé 3 nouveaux services en ligne pour faciliter
la gestion administrative des entreprises au quotidien.

Le Gouvernement continue à améliorer son offre digitale
et à mutualiser les informations entre les différentes
administrations pour proposer des services mieux adaptés
qui permettent à tous de gagner du temps.

entreprendre.service-public.fr

Une information accessible, fiable, sécurisée et utile

Un site de référence pour trouver toutes les réponses à vos questions administratives et vous orienter à chaque étape de vie de votre entreprise :



OUTILS PRATIQUES
accessibles en ligne



INFORMATION PERSONNALISÉE
selon votre situation



CONTENUS FIABLES
et actualisés

formalites.entreprises.gouv.fr

Un guichet unique et mutualisé

Un site unique et une assistance en ligne et de proximité pour effectuer les formalités de votre entreprise :



SAISISSEZ
vos informations
une seule fois



REMPILISSEZ
un seul formulaire
quel que soit votre besoin



SUIVEZ
vos formalités

portailpro.gouv.fr

Un portail clair et synthétique

Un site dédié à vos démarches fiscales, sociales et douanières :



SUIVEZ
votre situation (tableau de bord
et échéancier personnalisés)



**DÉCLAREZ
ET PAYEZ**



DIALOGUEZ
avec les impôts,
les Urssaf et la douane

**Vous êtes en contact régulier
avec les entreprises ?**



**Contribuez à leur
simplifier la vie,
diffusez l'information
autour de vous !**

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance met à votre disposition des outils prêts à l'emploi pour communiquer sur ces 3 nouveaux services : affiches, vignettes, etc.

Retrouvez toutes les informations utiles sur economie.gouv.fr